

**From "La Cinématographie Française" dated Saturday, 9 September 1961:**

***Qu'est-ce que la "Tente Bessonneau"?***

C'est une immense hémisphère de matière plastique (Rhodiacéta) de couleur bleu nuit. Au sol, elle couvre 64 x 44 mètres. Fixée par 178 piquets enfoncés mécaniquement, l'Aérotente est gonflée en 8 minutes par 8 puissants ventilateurs qui lui conservent en permanence sa forme hémisphérique en pulsant près de 250.000 m<sup>3</sup> d'air frais à l'heure. La tente est, lorsqu'il est gonflé, 19 mètres de haut. Des dispositifs annulent intégralement tous risques de dégonflage ou d'incendie.

Sous cette immense coupole sans mâts, ni colonnes, ni poteaux, 3.000 spectateurs sont assurés de voir parfaitement l'écran géant de 30 mètres de base (alors que celui de l'Empire de Paris n'en mesure que 20) lequel est couvert par une triple projection provenant non plus de trois cabines distinctes et largement séparées dont les faisceaux se croisaient, mais de trois appareils placés presque côte à côte, et à demeure, dans une même carrosserie de camion où ils sont immédiatement en état de marche.

***Berliet nous transporte***

Resserrant encore les liens publicitaires l'unissant à Berliet, c'est aux camions de cette marque qu'a exclusivement recouru Europe No. 1, pour le transport et la traction de ses matériels et personnels (ces derniers étant au nombre d'une centaine approximativement). Carrossés en conséquence, les camions contiennent tous les appareils prêts à l'usage immédiat, à partir précisément des camions placés à pied d'œuvre avant le gonflage (en 8 minutes, rappelons-le!) d'où la rapidité sans précédent des aménagements et déménagements. Pendant que les techniciens font leurs réglages, le personnel installe les gradins supportés par des tubulures métalliques légères. Les bancs sont fixes et sans dossiers. Les autres places sont constituées par des chaises de bois, étroites et peu confortables, mais qu'il est question de remplacer par des fauteuils de carton que le public pourrait emporter grâce à la générosité des publicités y figurant! Comme on le voit, tout a été prévu pour assurer au maximum la rentabilité de cette entreprise.

***Sécurité***

En dépit de certains points de détail appelés à une prompte régularisation, l'organisation du Cinérama satisfait à toutes les conditions les plus impératives des contrôles de sécurité tant en ce qui concerne les risques d'incendie que ceux inhérents à un dégonflage accidentel de la tente. De très nombreuses issues de secours permettraient, le cas échéant, une évacuation rapide d'autant que la quasi-totalité des matériaux employés sont incombustibles. Quant à la différence de pression atmosphérique entre l'extérieur et l'intérieur de la tente, elle est minime et ne risque donc pas d'indisposer les asthmatiques.

Soulignons au passage que l'Aérotente des Etablissements Bessonneau d'Angers se prête à de multiples utilisations: spectacles, expositions, manifestations sportives ou autres, souvent impossibles jusqu'ici faute d'un vaste local approprié. C'est dire qu'il peut à l'occasion être utilisé avec profit par le cinéma, notamment pour l'exploitation, voire les prises de vues de certains films.

**From "Le Film Français" dated Friday, 8 September 1961:**

*Le "Cinérama Itinérant" a fait ses débuts à Mantes*

Précédé et accompagné d'une publicité intensive par voie d'affiches et du poste de radio périphérique "Europe No. 1", le "Cinérama itinérant" a fait ses débuts lundi soir 4 septembre à Mantes-la-Jolie. C'est dans l'île aux Dames qu'avait été installée l'immense tente gonflée.

Le programme (prix des places 5 à 15 NF) devait commencer par une soirée dansante puis ensuite eut lieu la projection du spectacle "Cinérama" qui inaugura cette formule à l'Empire, "Place au Cinérama" (This is Cinerama). Les 3.000 places de l'immense chapiteau furent vite complètes et des centaines de spectateurs, malgré leurs billets, ne purent réussir à pénétrer dans l'enceinte. C'est la raison pour laquelle, une seconde séance dut être prévue pour le lendemain soir mardi.

**From "La Cinématographie Française" dated Saturday, 9 September 1961 (shortened):**

*Des Pannes Inopportunes*

Après une brève séance de dancing, la projection commença. Succédant au film de présentation sur écran intentionnellement très petit, l'élargissement du triple écran pour le trajet de montagnes russes, provoqua des "Ah!" de saisissement de la part d'un public visiblement conquis d'emblée. Malheureusement les choses se gâtèrent bientôt. Ce fut d'abord un haut-parleur latéral que sa distorsion contraignit d'écarter. Puis une panne de charbon du projecteur central qui, à plusieurs reprises, s'éteignit avant de se dérégler contraignant les projectionnistes à interrompre avant la fin la première partie du programme.

La remise en état du projecteur défaillant ayant anormalement prolongé l'entracte, le public protesta. Précisons que la seconde partie du programme fut exempte d'incidents. Les représentants de la presse française et étrangère et de nombreuses personnalités locales assistaient à cette séance, ainsi que l'inventeur du triple écran, Abel Gance.

Il est à noter que l'actuel programme, "Place au Cinérama" (This is Cinerama, USA, 1952), est le premier qui ait été exploité dans les salles "Cinérama" fixes, couvrira la France entière en trois ans. Après quoi sera exploité le second programme. Comme il en existe actuellement 5 de disponibles, c'est donc 15 années de programmes cinématographique itinérant en réserve sans parler de ceux en cours de tournage aux Etats-Unis et qui ne sont plus des "documentaires" mais des grands de fiction projetables sur triples écrans. Les premières annoncées en coproduction avec la Metro Goldwyn Mayer sont "Les Contes de Grimm" et le super-western "La Conquête de l'Ouest", actuellement en tournage. Comme le dit la notice Cinérama: "Il n'y a donc aucune limite à notre avenir dans ce domaine."

**From "Le Film Français" dated Friday, 8 September 1961:**

On sait que la profession cinématographique a vivement protesté contre ce spectacle itinérant qu'elle considère comme une grave concurrence à l'exploitation normale.

Lundi soir, à Mantes, une bonne centaine des directeurs de cinéma, ayant à leur tête M. Jean-Charles Edeline, président de la Fédération Nationale des Cinémas Français, venus des différentes régions où le "Cinérama" va planter sa tente, ont défilé dans les rues de la ville, portant une banderole réclamant pour le cinéma français l'égalité fiscale et rappelant le sort injuste qui, dans ce domaine, est fait à l'exploitation en comparaison avec les pays étrangers et d'autres commerces.

**From "Le Film Français" dated Friday, 15 September 1961:**

*Les exploitants de l'Oise et le "Cinérama itinérant"*

A l'occasion de la présentation dans le département de l'Oise du spectacle du "Cinérama itinérant", M. Jean Ventura, administrateur et délégué départemental du Syndicat Français des Directeurs de Théâtres Cinématographiques, exploitant à Creil et dans d'autres localités de l'Oise, a adressé une lettre au Préfet de ce département, dans laquelle il dit notamment:

Les exploitants de cinéma de l'Oise, conscients de représenter les intérêts de la profession et du public, expriment leurs très vives inquiétudes à l'annonce de la présentation dans le département sous le nom de Cinérama, d'un spectacle de cinéma échappant à la réglementation habituelle en la matière.

Au moment où tant de salles du département luttent pour leur survie, il est anormal que des facilités exceptionnelles soient consenties à une entreprise de grande envergure disposant du double appui moral et financier d'un poste périphérique.

Pour un million de recettes, le Cinérama ne paie que 105.000 F de taxes, alors que pour le même chiffre, les salles de cinémas doivent déboursier, suivant les localités, entre 300.000 et 400.000 F.

Les exploitants de cinéma de l'Oise réclament l'égalité devant l'impôt.

Le Cinérama est autorisé à pratiquer les prix qu'il veut, alors que les tarifs des cinémas restent fixés par voie autoritaire.

Les exploitants de cinéma de l'Oise demandent:

- le retour à la liberté pour tout le monde,
- ou qu'alors les tarifs du Cinérama soient bloqués comme ceux de toutes les autres salles de France.

Les directeurs de cinémas de l'Oise n'entendent en rien discuter la haute tenue du spectacle du Cinérama, mais, simplement, exprimer leur vif mécontentement à constater qu'il peut y avoir deux poids, deux mesures.

**From "La Cinématographie Française" dated Saturday, 14 October 1961:**

*Après l'effondrement de la tente gonflable de LORIENT: et si c'était le Cinérama ?*

Catastrophe à la Foire-Exposition de Lorient! Le clou de la Foire, la principale attraction était la fameuse tente Bessonneau du même type que celle qu'emploie actuellement le spectacle itinérant "Cinérama Europe No 1". Secoué par la tempête, le "chapiteau-ballon" s'est déchiré et abattu en loges. On ne déplore que des dégâts matériels – fort importants – mais le spectacle était impressionnant, celui d'une véritable catastrophe.

A la Foire de Lorient, l'immense ballon servait de toit à de nombreux stands et chaque soir, après la fermeture, il était devenu un des principaux lieux de rassemblement de la ville, concurrençant les salles de cinéma en projetant des films choisis par le comité de la Foire.

Trois mille personnes pouvaient trouver place dans cette "salle". En réalité, le comité de la Foire avait résolu de n'en accepter que 1.500 (chiffre qui fut atteint le jeudi précédant la catastrophe, les spectateurs étant, ce jour-là, des enfants). Pour plus de sécurité, le chef du corps local des sapeurs-pompiers avait exigé que fussent prises des précautions supplémentaires. C'est ainsi que des trépieds, soutenant des câbles, avaient été installés à l'intérieur. Ils devaient avoir pour effet de soutenir la toile en cas de dépression. C'est d'ailleurs un peu grâce à cela que l'éclatement du ballon, suivi de sa chute au sol, ne provoqua pas une trop grande panique.

Par chance, peu de monde se trouvait sous le chapiteau au moment de la déchirure. Des cris perçants furent tout de même entendus à cent mètres à la ronde. Ils étaient poussés par les quelques dizaines de personnes qui se précipitaient vers les portillons pour fuir l'effondrement. Sur 3.000 mètres carrés, l'immense toile gisait déjà sur l'enchevêtrement des stands effondrés.

Le Syndicat des poissonniers et les organisateurs de ces stands vont demander de très importants dédommagements. On peut prévoir un long et délicat contentieux. Les dégâts se chiffrent à plusieurs millions d'anciens francs, sans compter évidemment la "structure gonflable" qui, à elle seule, représente un investissement de 30 millions d'AF. Tout est évidemment couvert par des assurances.

C'est la ville de Tours qui est propriétaire de la tente, elle l'avait louée 2 millions d'AF à la ville de Lorient.

Pourquoi n'y avait-il pas plus de spectateurs sous le ballon, alors qu'il n'avait jamais désempli depuis l'ouverture de la foire? C'est parce que des secousses assez impressionnantes avaient déterminé les visiteurs à une prudente retraite, tout en inspirant aussi des craintes aux employés restés au travail.

Il semble que ce soit à une insuffisance de pression intérieure qu'est due la catastrophe, la toile donnant ainsi plus de prise aux rafales. L'opuscule édité par les établissements Bessonneau indique qu'en cas de tempête, il faut faire monter la pression jusqu'à 15 à 20 mm, on obtient ainsi une résistance parfaite à un vent de 120 km/heure. La pression était de l'ordre

de 12 à 13 mm au moment de la déchirure, mais la vitesse du vent a été évaluée à ce moment à, approximativement, 50 à 60 km/heure seulement.

Signalons que d'autres précautions avaient encore été prises: il avait été décidé la veille que la réunion des enfants serait annulée si le vent atteignait une vitesse de l'ordre de 55 km/heure.

Les services de sécurité vont certainement devoir se montrer plus exigeants en ce qui concerne les spectacles donnés sous ce "plus grand chapiteau du monde". (L.F. Hervieu)

**From "La Cinématographie Française" dated Saturday, 28 October 1961 (shortened):**

***Fin du Cinérama Itinérant?***

Le Cinérama itinérant s'est éteint, avec une exemplaire discrétion, sur le Champ de Mars de Lunéville. Rarement événement suscita aussi peu l'intérêt de la presse parisienne, et jusqu'aux `Actualités Cinématographiques` qui ont paru l'ignorer.

Mort définitive, ou hivernage avant une reprise de printemps? Il semble qu'il soit trop tôt pour se prononcer, mais M. Merlin n'est pas homme à se laisser abattre et il est probable qu'il étudie actuellement le règlement de l'essai Bessonneau et la mise en route d'une solution de rechange.

Sur le plan de la Sécurité, nos représentants à la Commission Centrale ont vu la confirmation rapide des craintes qu'ils avaient exprimées, et la totale justification des motifs qui les animaient.

**From "Le Film Français" dated Thursday, 16 March 1962:**

***Prochaine reprise de "ITINERAMA"***

En vertu d'un accord récent. Le groupe "Europe No. 1" détient désormais le contrôle total de l'organisation Itinéraama.

Cinérama continue d'intervenir en qualité de producteur-distributeur. Une tente de modèle nouveau à armature métallique serait en construction dans les ateliers d'une importante firme spécialisée française.

